

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

Siège social : 30 bis, rue du Bailly
93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS
2. COMPTES CONSOLIDES
3. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
4. RAPPORT FINANCIER
5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
 - Principaux actionnaires
 - Opérations afférentes aux actions de la société
 - Achat par la société de ses propres actions
 - Opérations sur titres des dirigeants
 - Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique
 - Franchissement de seuil
 - Droit de vote
 - Divers
 - Evolution du cours de bourse
 - Membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes
6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2008
8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE

1 COMPTES ANNUELS					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 133 225	259 944	873 281	631 293	241 988
Concessions, brevets, droits similaires	1 044 387	540 044	504 343	405 904	98 439
Fonds commercial	1 357 696	692 780	664 916	664 916	
Autres immobilisations incorporelles	108 396	81 274	27 121	28 644	- 1 523
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 861	76 287	1 574		1 574
Autres immobilisations corporelles	883 908	744 871	139 037	170 838	- 31 801
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 867 878	893 299	974 579	974 579	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 360		3 360	29 920	- 26 560
Autres immobilisations financières	413 246		413 246	130 054	283 192
TOTAL (I)	6 889 958	3 288 500	3 601 458	3 036 149	565 309
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	1 046 792		1 046 792		1 046 792
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	307 710	209 916	97 794	544 161	- 446 367
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 982 777	84 985	1 897 792	2 079 083	- 181 291
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	24 856		24 856	15 187	9 669
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	152 073		152 073	345 616	- 193 543
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 203		35 203	53 752	- 18 549
. Autres	106 620		106 620	202 387	- 95 767
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				366 145	- 366 145
Disponibilités	877 865		877 865	530 564	347 301
Charges constatées d'avance	37 261		37 261	143 203	- 105 942
TOTAL (II)	4 571 158	294 901	4 276 257	4 280 096	- 3 839
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	11 461 116	3 583 401	7 877 715	7 316 245	561 470

Rapport financier

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 686 107)	686 107	686 107	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 736 689	3 133 187	-1 396 498
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	68 611	65 068	3 543
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	606 166	606 166	
Report à nouveau	11 752	-1 811 856	1 823 608
Résultat de l'exercice	558 961	1 019 244	- 460 283
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 668 285	3 697 916	- 29 631
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	30 842	57 268	- 26 426
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	30 842	57 268	- 26 426
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	966 190	926 704	39 486
. Découverts, concours bancaires	1 065	2 091	- 1 026
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	250 000		250 000
. Associés	69 680	2 287	67 393
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40 109	91 535	- 51 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	929 216	1 086 865	- 157 649
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	246 634	163 071	83 563
. Organismes sociaux	375 059	208 139	166 920
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	146 476	18 521	127 955
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	78 522	76 475	2 047
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 993	18 892	- 9 899
Produits constatés d'avance	1 066 645	966 480	100 165
TOTAL (IV)	4 178 588	3 561 061	617 527
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 877 715	7 316 245	561 470

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	42 720	8 165	50 885	2 524 960	-2 474 075	-97,98
Production vendue biens	2 192 966	2 035 327	4 228 293	1 277 653	2 950 640	230,94
Production vendue services	3 211 338	76 392	3 287 730	3 565 213	- 277 483	-7,78
Chiffres d'affaires Nets	5 447 024	2 119 884	7 566 908	7 367 826	199 082	2,70
Production stockée						
Production immobilisée			182 473	229 098	- 46 625	-20,35
Subventions d'exploitation reçues			1 212		1 212	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			441 046	383 323	57 723	15,06
Autres produits			1 743	7 712	- 5 969	-77,40
Total des produits d'exploitation			8 193 382	7 987 959	205 423	2,57
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			37 347	2 193 519	-2 156 172	-98,30
Variation de stock (marchandises)			-32 801	-325 035	292 234	-89,91
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 573 847	230 777	2 343 070	n/s
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-533 773		- 533 773	
Autres achats et charges externes			1 648 065	1 814 816	- 166 751	-9,19
Impôts, taxes et versements assimilés			139 576	151 752	- 12 176	-8,02
Salaires et traitements			2 083 652	1 851 700	231 952	12,53
Charges sociales			1 010 612	840 324	170 288	20,26
Dotations aux amortissements sur immobilisations			495 474	213 693	281 781	131,86
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 330	20 863	- 17 533	-84,04
Dotations aux provisions pour risques et charges				28 268	- 28 268	-100,00
Autres charges			131 863	130	131 733	n/s
Total des charges d'exploitation			7 557 195	7 020 807	536 388	7,64
RESULTAT EXPLOITATION			636 187	967 152	- 330 965	-34,22
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations				51 000	- 51 000	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			12 678	11 434	1 244	10,88
Reprises sur provisions et transferts de charges				406 762	- 406 762	-100,00
Différences positives de change			16 304	8 709	7 595	87,21
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			28 982	477 905	- 448 923	-93,94
Dotations financières aux amortissements et provisions				8 195	- 8 195	-100,00
Intérêts et charges assimilés			69 005	39 142	29 863	76,29
Différences négatives de change			14 387	11 668	2 719	23,30
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			5		5	
Total des charges financières			83 397	59 005	24 392	41,34
RESULTAT FINANCIER			-54 415	418 900	- 473 315	-112,99
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			581 772	1 386 052	- 804 280	-58,03

Rapport financier

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 820	158 289	- 102 469	-64,74
Produits exceptionnels sur opérations en capital	209		209	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	56 029	158 289	- 102 260	-64,60
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75 420	211 702	- 136 282	-64,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		398 567	- 398 567	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	75 420	610 269	- 534 849	-87,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-19 391	-451 980	432 589	-95,71
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	3 419	-85 172	88 591	-104,01
Total des Produits	8 278 393	8 624 153	- 345 760	-4,01
Total des charges	7 719 431	7 604 909	114 522	1,51
RESULTAT NET	558 961	1 019 244	- 460 283	-45,16
Dont Crédit-bail mobilier	6 169	5 579	590	10,58
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice social clos le 31/12/2008 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 877 715,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 558 961,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/03/2009 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- les logiciels acquis par les sociétés du Groupe : ceux destinés à l'usage interne,
- les logiciels créés ou en cours de développement et répondant aux critères requis pour leur activation.
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être produit et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service et conformément à la durée de vie probable. Les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont amortis sur l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
Logiciels acquis ou créés	3
Frais de développement	3 à 5
Les brevets	3 à 15

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaires et dégressives, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3
- Agencements, installations	10
- Matériel de transport	3
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

(d) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

(e) Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable : cette valeur d'inventaire est déterminée en fonction des difficultés ou risques de recouvrement auxquels ces créances sont susceptibles de donner lieu.

(f) Risque de change

Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose le Groupe est quasi inexistant.

(g) Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan (à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents). Au 31 décembre 2008, aucun écart de conversion n'est à constater au bilan.

(h) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels :

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

Prestations de services :

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Actif immobilisé – Valeurs Brutes

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en notes 1 (a) à 1 (c), se présente comme suit :

Rubriques	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice 2008	Augmentations	Diminutions	Valeurs brute à la clôture de l'exercice 2008
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	668 428	464 797		1 133 225
. Fonds de commerce	1 357 697			1 357 697
. Autres immobilisations incorporelles	844 922	307 861		1 152 783
	2 871 047	772 658		3 643 705
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	75 450	2 411		77 861
. Agencements, installations	460 918	7 556		468 474
. Matériel de transport	12 915			12 915
. Matériel et mobilier de bureau	380 992	21 527		402 519
	930 275	31 493		961 769
<u>Immobilisations financières</u>				
. Participations financières	1 867 878			1 867 878
. Prêts au personnel	29 920		26 560	3 360
. Dépôts et cautionnements	69 809	18 101		87 910
. Actions propres en voie d'annulation	60 245	265 094		325 337
	2 027 852	283 195	26 560	2 284 485
<u>TOTAL</u>	5 829 173	1 087 346	26 560	6 889 959

Le fonds de commerce de VISIODENT SA correspond à la valeur du fonds après fusion réalisée le 1er décembre 1995. Le fonds de commerce de Visio Technologies SARL a été intégré dans VISIODENT SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Visio Technologies SARL dans VISIODENT SA en 2002.

Les augmentations des postes « frais de développement » correspondent aux frais de recherche liés au nouveau système RSV-HD Memory. Ce système permet au capteur de disposer d'une mémoire autonome intégrée.

Les concessions, brevets et droits similaires se composent de logiciels acquis et créés par la société.

Les immobilisations financières et les titres de VISIODENT Italie ont fait l'objet d'une dépréciation totale.

La société VISIODENT SA a procédé durant l'exercice 2008 à l'acquisition sur le marché financier de 66 147 titres VISIODENT en vue de leur annulation. Au 31 décembre 2008, la société détient 83 941 actions VISIODENT d'une valeur de 325 337 €

Le cours de l'action au 31 décembre 2008 étant de 1.78 euros, la valeur boursière du portefeuille d'actions propres ressort à 149 414.98 euros.

Actif immobilisé – Amortissements

Les mouvements des amortissements des immobilisations (hors amortissements dérogatoires) calculés selon les méthodes décrites en notes 1(a) à 1(c), se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2008	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2008
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	37 135	228 809		259 493
. Fonds de commerce				
. Autres immobilisations incorporelles	410 374	210 944		621 319
	447 509	433 754		881 263
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	75 450	837		76 287
. Agencements, installations	350 247	31 729		381 976
. Matériel de transport	5 543	2 274		7 817
. Matériel et mobilier de bureau	328 197	26 880		355 078
	759 437	61 721		821 158
<u>TOTAL</u>	1 206 946	495 474		1 702 421

Conformément au principe en vigueur, les frais de conception et développement du nouveau système MEMORY, ainsi que les logiciels créés s'y rattachant, sont amortis à compter de leur mise en service. Par conséquent, l'amortissement de commencera sur l'exercice 2009, année du début de leur commercialisation.

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
. Prêts au personnel	3 360	3 360	
. Dépôts et cautionnements	87 910		87 910
	91 269	3 360	87 910
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
. Créances clients et comptes rattachés	1 982 777	1 982 777	
. Créances fiscales et sociales	187 276	187 276	
. Groupe et associés	5 340	5 340	
. Débiteurs divers	101 280	101 280	
. Charges constatées d'avance	37 261	37 261	
	2 313 934	2 313 934	
TOTAL	2 405 203	2 317 294	87 910

Sur l'exercice, la société VISIODENT SA a formulé une demande de crédit d'impôt recherche auprès de l'administration fiscale française pour un montant de 185 K€

Dettes	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, dont :			
. à moins d'un an à l'origine	251 065	251 065	
. à plus d'un an à l'origine	966 190	196 919	769 271
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	929 216	929 216	
Dettes fiscales et sociales	846 691	846 691	

Autres dettes	49 102	49 102	
Groupe et associés	69 680	69 680	
Produits constatés d'avance	1 066 645	1 066 645	
TOTAL	4 178 588	3 409 318	769 271

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés exclusivement du chiffre d'affaires des contrats de maintenance dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 1 066 645 euros au 31 décembre 2008.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 37 261 euros au 31 décembre 2008.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2008, le capital social est composé de 4 288 170 actions d'une valeur nominale de 0.16 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 288 170	0.16	686 107
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 288 170	0.16	686 107

Trois plans d'options de souscription d'action ont été mis en place :

Le premier le 14 juin 1999 :

Nombre d'options : 50 000

Prix d'exercice : 3,45 €

Date limite d'exercice : 14 juin 2004

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le deuxième le 25 juin 1999 :

Nombre d'options : 51 000

Prix d'exercice : 3,43 €

Date limite d'exercice : 25 juin 2004

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 25 juin 2004.

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le troisième le 26 juillet 2002 :

Nombre d'options : 20 000

Prix d'exercice : 1,17 €

Date limite d'exercice : 27 juillet 2007 avec une période de blocage de deux ans.
 Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 27 juillet 2006.
 Une option a été exercée dans le cadre de ce plan pour un total de 5 000 actions nouvelles.
 L'ensemble des options de ce plan ont été exercées.

ETAT DES PROVISIONS

Les mouvements des provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice 2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice 2008
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
. Provision pour litiges	57 268		26 426	30 842
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	692 780			692 780
. Provision pour titres de participation	893 299			893 299
. Provision pour créances rattachées				
. Provision pour stock	243 769		33 853	209 916
. Provision pour clients	84 993	3 329	3 337	84 985
total	1 972 109	3 329	63 616	1 911 822

Les titres de VISIODENT Italie ont fait l'objet d'une dépréciation totale.

La provision pour dépréciation des fonds de commerce GESDENT et STADENT dotée pour un montant de 693 K€uros correspond à des praticiens utilisateurs de systèmes d'exploitation Macintosh qui ont progressivement été transférées sous systèmes d'exploitation Windows. Compte tenu du nombre de clients sous contrat à la clôture de l'exercice, aucune provision supplémentaire n'a été constatée.

ETAT DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 065
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	62 228
Dettes fiscales & sociales	527 621
Autres dettes	
TOTAL	590 914

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2008	Taux	Montant HT 2007	Taux
Ventes de marchandises	53 920	0,71 %	2 586 916	35.11%
Ventes de produits finis	4 301 260	56,84 %	1 277 653	17.34 %
Prestations de services	3 286 730	43,45 %	3 565 213	48.39 %
Rabais, remises & ristournes accordés	-76 002	-1,00 %	-61 955	-0.84 %
TOTAL	7 566 908	100.00 %	7 367 826	100.00 %

La ventilation géographique du chiffre d'affaires peut être analysée comme suit :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2008	Taux	Montant HT 2007	Taux
France	5 447 024	71 .84%	5 790 215	78.59%
Export	2 119 884	28 .16%	1 577 611	21.41%
TOTAL	7 566 908	100.00%	7 367 826	100.00%

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2008, les dirigeants ont perçus les rémunérations suivantes :

Monsieur Michel OHNONA, Président Directeur Général	203 080 €
Monsieur Jacques SEBAG, Directeur Général	203 080 €

Situation fiscale latente

Nature des éléments	Bases			Impôts		
	A l'ouverture de l'exercice 2008	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice 2008	A l'ouverture de l'exercice 2008 Créances (dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice 2008 Créances (dettes)
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :						
. Organic	12 369	(1 277)	11 092	4 123	(426)	3 697
. Provision Créances						
. Plus-value OPCVM	7 730	(7 730)	0	2 577	(2 577)	
TOTAUX	20 099	(9 907)	11 092	6 700	(3 003)	3 697
Variations dues aux mouvements des éléments considérés	20 099	(9 907)	11 092			
Produit fiscal futur d'impôt				6 700	(3 003)	3 697

Un taux d'impôt de 33,33 % a été retenu pour le calcul de la situation fiscale latente.

Engagements financiers

Engagements donnés :
Néant.

Engagements reçus :
Néant.

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Nature des Indications / Périodes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	686 107	686 107	685 307	682 907	682 907
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 566 908	7 367 826	7 744 780	7 944 160	8 108 906
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	997 569	678 527	1 324 998	1 055 118	528 317
c) Impôt sur les bénéfices	3 419	-85 172	257 786	15 000	15 000
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	994 150	763 699	1 067 212	1 040 118	513 317
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	558 961	1 019 244	823 580	452 332	-1 257 617
f) Montants des bénéfices distribués	588 592				
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	2 083 652	1 851 700	2 027 600	2 189 277	2 378 596
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 010 612	840 324	928 888	1 008 289	1 046 849

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
NEMOTEC	356 055	2 944	51	974 578	974 578			1 750 091	3 608	
VISIODENT ITALIA	10 000		100	893 299				87 962	-49 323	

2 COMPTES CONSOLIDES

I – BILAN CONSOLIDE

ACTIF	<i>* sur 12 mois</i> 31/12/2008	<i>* sur 12 mois</i> 31/12/2007
En Euros		
Immobilisations incorporelles	1 717 359	1 274 254
Ecart d'acquisition / Goodwill	1 007 022	1 007 022
Immobilisations corporelles	168 089	205 441
Autres actifs financiers	144 672	108 632
Total des actifs non courants	3 037 143	2 595 349
Stocks de marchandises	1 198 893	611 773
Clients et comptes rattachés	2 213 207	2 536 583
Autres actifs courants	382 582	821 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 149 493	1 080 826
Total des actifs courants	4 944 174	5 050 780
Total de l'actif	7 981 317	7 646 129

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007 *
En Euros		
Capital	686 107	686 107
Primes	1 736 689	3 133 187
Titres autodétenus	-325 337	-60 245
Réserve légale	68 611	65 068
Report à nouveau	11 752	-1 811 856
Réserves Groupe	-388 577	-281 117
Autres réserves	606 166	606 166
Résultat consolidé	524 888	911 769
Capitaux propres (Part du groupe)	2 920 298	3 249 080
Intérêts minoritaires	146 284	155 666
Total Capitaux propres	3 066 582	3 404 746
Provisions pour risques et charges	253 307	211 273
Emprunts et dettes financières à long terme	966 190	926 704
Total des passifs non courants	1 219 497	1 137 977
Emprunt et dettes financières à court terme	299 340	56 153
Fournisseurs et comptes rattachés	1 047 516	1 170 330
Dettes fiscales et sociales	997 631	631 780
Autres dettes et passifs courants	1 350 752	1 245 143
Total des passifs courants	3 695 238	3 103 406
TOTAL GENERAL	7 981 317	7 646 129

II – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat Consolidé	* sur 12 mois	* sur 12 mois	* sur 12 mois
	31/12/2008	31/12/2007	Compte Proforma 31/12/2007
En Euros			
Ventes de marchandises	692 696	3 546 129	3 546 129
Production vendue de biens	4 060 421	1 277 653	1 277 653
Production vendue de services	4 484 873	4 036 747	4 036 747
CHIFFRE D'AFFAIRES	9 237 989	8 860 529	8 860 529
Production immobilisée	182 473	229 098	229 098
Reprise amort. ,provisions, transfert	443 165	383 323	383 323
Autres produits d'exploitation	244 694	181 006	421 677
Total Produits	10 108 322	9 653 956	9 894 627
Achats de marchandises	469 245	2 395 476	2 395 476
Achats de matières et autres approvisionnements	2 559 501	226 226	226 226
Variation de stock	-557 403	-332 259	-332 259
Achats consommés	2 063 367	2 199 661	2 199 661
Impôts, taxes et versements assimilés	143 340	156 095	156 095
Frais de personnel	3 868 507	3 653 458	3 653 458
Dotations aux amortissements et provisions	588 064	297 554	297 554
Autres charges d'exploitation	210 011	212 569	212 569
Charges d'exploitation	9 344 632	8 808 780	8 808 780
Résultat d'exploitation	763 690	845 176	1 085 847
Produits financiers	29 111	24 851	24 851
Charges financières	88 741	57 188	57 188
Résultat financier	-59 630	-32 337	-32 337
Résultat courant des entreprises intégrées	704 060	812 839	1 053 510
Impôts sur les résultats	188 538	-85 172	155 499
Résultat net des entreprises intégrées	515 522	898 011	898 011
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	515 522	898 011	898 011
Intérêts minoritaires	-9 366	-13 758	-13 758
Résultat net (part du groupe)	524 888	911 769	911 769
Résultat net par action	0,12	0,21	0,21
Résultat dilué par action	0,12	0,21	0,21

III – TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Voir note 10 de l'annexe

IV –TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Tableau des flux consolidés	* sur 12 mois	* sur 12 mois
	31/12/2008 *	31/12/2007 *
En Euros		
Résultat net des sociétés intégrées	515 222	898 011
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	558 307	180 565
- Variation des impôts différés	0	0
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	481 064	-1 186 788
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 554 593	-108 211
Acquisitions d'immobilisations	-922 028	-1 023 189
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	0	0
Incidence des variations de périmètre		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-922 028	-1 023 189
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-588 592	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	-49 000
Augmentation de capital, ou autre fonds propre, en numéraire	0	5 850
Opération sur actions propres	-265 092	-60 245
Emissions d'emprunts	1 100 000	1 000 000
Remboursement d'emprunt	-810 515	-183 046
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-564 199	713 559
Variation de trésorerie	68 667	-417 841
Trésorerie à l'ouverture	1 080 826	1 498 667
Trésorerie à la clôture	1 149 493	1 080 826

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de VISIODENT sont établis selon les normes internationales d'informations financières ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) et leurs interprétations telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Ils prennent en compte les règles de présentation et d'information définies dans le règlement général de l'AMF.

Les nouveaux textes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés établis pour la période close au 31 décembre 2008. Le Groupe n'a procédé à aucune anticipation des nouvelles normes et n'anticipe pas d'impact significatif dans la mise en œuvre de celles-ci.

Concernant la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle, cette norme requiert une présentation de l'information sectorielle basée sur le reporting interne. Compte tenu de l'organisation actuelle du reporting du groupe basé sur un seul secteur d'activité cette norme n'aura pas d'influence significative sur les comptes consolidés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note sur la dépréciation des actifs et des provisions pour risque.

L'activité du Groupe n'est à ce jour pas impacté par les effets de la crise économique. La crise des marchés financiers n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes 2008. Au début 2009, le Groupe VISIODENT ne constate pas de détérioration de son activité et reste confiant sur sa capacité bénéficiaire.

Les comptes consolidés de VISIODENT SA et ses filiales ont été établis selon le principe du coût historique. Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies à l'euro plus proche, sauf indication contraire.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 font apparaître un résultat de 524 888 €uros part du Groupe.

1. PRINCIPE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de VISIODENT S.A. et de ses filiales préparés à chaque date de clôture.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé par le Groupe.

Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

L'intégralité des soldes et transactions intra-groupe sont éliminés. L'ensemble des actifs, passifs, et éléments du compte de résultat des sociétés concernées sont pris en compte.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Adresses	N° siren	% de détention	Intégration	Clôture
SA Visiodent	30 bis rue du Bailly 93210 La Plaine Saint Denis	327 500 849	NA	Maison Mère	31-déc
SL Software Némotec	C/ Doctor Esquerdo, 136 28007 Madrid Espagne		51%	Globale	31-déc
SRL Visiodent Italia	Via ugo la Malfa 5 20063 Cernusco / Italie		99,97%	Globale	31-déc

3. METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION

➤ **Capitaux propres**

Le capital social est composé de 4 288 170 actions de 0.16 €

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors groupe de la SL Software Némotec et de la SRL Visiodent Italia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves de ces filiales.

Les capitaux propres part du groupe comprennent le capital social de Visiodent SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le groupe.

Les capitaux propres part du Groupe au 31 décembre 2008 s'élèvent à 2 920 298 euros dont un résultat de 524 888 euros net consolidé part du groupe.

Actions propres :

Les actions VISIODENT détenues par le Groupe sont soustraites des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 pour le montant de leur prix d'acquisition.

Les éventuels résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

➤ **Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations**

Les immobilisations incorporelles

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux) contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Elles comprennent les postes suivants :

- logiciels acquis par les sociétés du Groupe : il s'agit de ceux destinés à l'usage interne,
- logiciels créés ou en cours de développement : ils répondent aux critères requis pour leur activation,
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, conformément à l'IAS 38 les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être achevé et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

Amortissements - Dépréciations

Le principe d'amortissement varie en fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles et en fonction de la durée d'utilisation définie ou indéfinie conformément aux normes IFRS :

Actif identifiable à durée d'utilisation définie :

- les logiciels acquis en vue d'un usage interne sont amortis sur une durée de trois ans.
- les frais de conception et de développement des nouveaux produits et logiciels créés sont inscrits à l'actif et amortis à compter de leur commercialisation selon les avantages économiques futurs attendus. Ainsi, les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont dépréciés sur l'exercice.

Actif identifiable à durée d'utilisation indéfinie :

- Les écarts d'acquisition.

Concernant ces immobilisations, des tests de dépréciation sont réalisées à chaque arrêté.

➤ Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans leur actif net évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif du bilan consolidé est soumis à un test annuel de dépréciation. Il est comptabilisé à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le cas échéant, le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Aucun indice de perte de valeur relatif aux écarts d'acquisition n'ayant été relevé, aucune dépréciation complémentaire de ces actifs n'a été comptabilisée au 31 décembre 2008.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées dans le patrimoine à leur coût moyen d'acquisition. Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail ne sont pas enregistrés en immobilisations car les montants ne sont pas significatifs.

Le rythme de consommation des avantages économiques futurs est déterminé suivant le mode linéaire, pour tous les biens pouvant en faire l'objet, en fonction de la durée attendue d'utilisation par VISIODENT :

Installations diverses :	10 ans
Matériel de transport :	3 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier de bureau :	5 ou 10 ans

➤ **Les autres actifs financiers**

Les immobilisations financières sont constituées de prêts et cautionnements. Elles sont comptabilisées à leur coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués conformément à l'IAS 2. La méthode d'évaluation est celle du « coût unitaire moyen pondéré ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à chaque arrêté. Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'achat, ou s'il existe des risques de non écoulement. Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

➤ **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ainsi, la trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les

disponibilités en banque et en caisse, ainsi que les placements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuation et dont les variations de juste valeur sont non significatives.

➤ **Risque de change**

Les opérations des filiales du Groupe sont exclusivement effectuées en Euro. Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose le Groupe est donc quasi inexistant.

➤ **Retraitement des amortissements et provisions**

L'incidence sur les comptes des écritures passées par la seule application de la législation fiscale, est éliminée des comptes consolidés. Au 31 décembre 2008, la dotation aux amortissements du fonds de commerce de VISIODENT Italia résultant de la loi fiscale Italienne a été éliminée pour un montant de 54 498 €

➤ **Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12.

Par dérogation au principe général énoncé ci-dessus, les différences temporaires résultant de la comptabilisation d'écarts d'acquisition, lorsque leur amortissement n'est pas déductible fiscalement, ne génèrent pas d'impôt différé passif.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Conformément à la norme IAS 19 « avantages au personnel », les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés. Le taux d'actualisation retenu est de 3%. Ces engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une provision comptabilisée par le Groupe VISIODENT.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions correspondent aux engagements résultants de litiges et risques divers, dont l'échéance ou le montant sont incertains, auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidité peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

➤ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis lors de la livraison des produits.

Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Frais de développement	668 428	575 327		1 243 755
Concessions, licences et logiciels	753 277	305 448		1 058 725
Fonds commercial	203 064			203 064
Autres immobilisations incorporelles	105 983	2 413		108 396
Total valeurs brutes	1 730 752	883 188	-	2 613 940

Les frais de développement engagés durant l'exercice pour la fabrication et la commercialisation du système RSV-HD Memory ont été activés dans la mesure où ces frais remplissent toutes les conditions énumérées par la norme IAS 38. La particularité de ce nouveau système est qu'il permet au capteur de disposer d'une mémoire autonome intégrée.

Les concessions, licences et logiciels se composent de logiciels acquis et créés par la société.

Le fonds commercial concerne la valeur du fonds après fusion réalisée le 1^{er} décembre 1995.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent aux frais de dépôts des brevets.

- **La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Frais de développement	37 135	228 336		265 471
Concessions, licences et logiciels	342 023	207 813		549 836
Fonds commercial	-			-
Autres immobilisations incorporelles	77 339	3 935		81 274
Total amortissements	456 497	440 084	-	896 581

Les frais de développement des nouveaux produits ainsi que les logiciels créés s'y rattachant, sont amortis sur une durée allant de 3 à 5 ans à compter de leur date de mise en service.

Les logiciels acquis sont amortis dès leur acquisition sur une durée de trois ans correspondant à leur durée d'utilisation.

Les brevets sont amortis dès leur date d'acquisition ou date de dépôt sur une durée allant de 3 à 15 ans correspondant à leur durée de privilège.

Note 2 – Ecart d'acquisition – Goodwill

➤ La variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :

Entreprises concernées	31/12/2007	Augmentation	Sorties de périmètre	31/12/2008
VISIODENT S.A.	1 154 631	-	-	1 154 631
NEMOTEC	831 589	-	-	831 589
VISIODENT ITALIA	1 128 124	-	-	1 128 124
Total valeurs brutes	3 114 344			3 114 344

➤ La variation des dépréciations des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :

Entreprises concernées	31/12/2007	Augmentation	Sorties de périmètre	31/12/2008
VISIODENT S.A.	750 512	-	-	750 512
NEMOTEC	228 688	-	-	228 688
VISIODENT ITALIA	1 128 119	-	-	1 128 119
Total des amortissements	2 107 319	-	-	2 107 319

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été relevé au 31 décembre 2008, aucune dépréciation complémentaire de ces actifs n'a été enregistrée à cette date d'arrêt.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

➤ La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :

Valeurs brutes	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Installations techniques et matériels	75 450	2 411	-	77 861
Autres immobilisations corporelles	1 009 628	36 428		1 046 056
Total valeurs brutes	1 085 078	38 839	-	1 123 917

- **La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Amortissements	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Intallations techniques et matériels	75 449	837	-	76 286
Autres immobilisations corporelles	804 189	75 354		879 543
Total amortissements	879 638	76 191	-	955 829

Note 4 – Autres actifs financiers

Ils correspondent principalement aux dépôts de garantie versés sur les baux en cours et à des prêts au personnel.

Valeurs brutes	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Autres immobilisations financières	108 632	62 600	26 560	144 672
Total valeurs brutes	108 632	62 600	26 560	144 672
Amortissements et provisions	-			-
Total valeurs nettes	108 632			144 672

Note 5 - Stocks et en-cours

Les variations par rapport à l'exercice précédent se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2007	31/12/2008
Marchandises	855 541	362 017
Matières premières		1 046 792
Total valeurs brutes	855 541	1 408 809
Amortissements et provisions	243 768	209 916
Total valeurs nettes	611 773	1 198 893

Les stocks sont essentiellement constitués de matériel informatique et de matériel de radiologie.

Note 6 – Clients et comptes rattachés

Valeurs brutes	31/12/2007	31/12/2008
Clients	2 571 632	2 254 474
Clients douteux, litigieux	99 054	98 702
Factures à établir	7 993	
Provision	-142 096	-139 969
TOTAL	2 536 583	2 213 207

Les clients douteux correspondent à des clients de Visiodent SA pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque. Ces créances sont provisionnées à 100 %.

La provision correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2008.

Note 7 – Actifs d’impôts différés

L’actif d’impôt différé est calculé sur la base d’un impôt de :

- 33.33% en France
- 35% en Espagne

Au 31 décembre 2008, les comptes consolidés ne présentent aucune fiscalité différée eu égard à l’aspect significativement limité des écarts temporaires imposable et par l’absence de déficit reportable.

Note 8 - Autres actifs courants

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

	à - d'1 an	à + d'1 an	Total
Personnel et comptes rattachés	24 856		24 856
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
TVA déductible	45 446		45 446
Etat- Impôt sur les sociétés	152 073		152 073
Débiteurs divers	40 540		40 540
Avances et acomptes fournisseurs	78 806		78 806
Charges constatées d'avances	40 861		40 861
TOTAL	382 582		382 582

Sur l’exercice, la société VISIODENT SA a constitué une demande de crédit d’impôt recherche auprès de l’administration fiscale française à hauteur de 185 K€

Le crédit d’impôt est imputable sur l’impôt sur les sociétés dû par l’entreprise au titre de l’année au cours de laquelle elle a engagé ses dépenses de recherche. Le crédit excédentaire constitue une créance sur l’Etat qui peut être remboursée par l’administration fiscale ou utilisée pour le paiement de l’impôt dû au titre des trois années suivantes.

Conformément à l’application de la norme IAS 20 relative aux subventions publiques, le crédit d’impôt recherche a été comptabilisé en autres produits d’exploitation. A la clôture des comptes de l’exercice 2007, le crédit d’impôt recherche avait été comptabilisé en impôt sur les sociétés. Afin de corriger la présentation des comptes de 2007, une colonne pro forma a été insérée au compte de résultat (page 3)

Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	31/12/2007	31/12/2008
Les valeurs mobilières de placement	390 305	24 160
Les disponibilités	690 521	1 125 333
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 080 826	1 149 493

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au coût historique.

A la date d’arrêté comptable, aucun indice de perte de valeur n’ayant été objectivement relevé, aucune dépréciation n’a été pratiquée sur les actifs financiers de la société.

Note 10 - Capitaux propres part du Groupe

Variation des capitaux propres

	Capital		Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Actions autodétenues		TOTAL
	Nombre	Montant					Nombre	Montant	
Capitaux propres 31/12/06	4 283 170	685 307	3 128 137	371 587	- 2 604 362	842 111			2 422 780
Augmentat° capital	5 000	800	5 050						5 850
Rachat d'action propre							17 794	- 60 245	- 60 245
Affectation du résultat				18 531	823 580	- 842 111			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						911 769			911 769
Autre variation					- 31 074				- 31 074
Capitaux propres 31/12/07	4 288 170	686 107	3 133 187	390 118	- 1 811 856	911 769	17 794	- 60 245	3 249 080
Augmentat° capital									-
Rachat d'action propre							66 147	- 265 092	- 265 092
Affectation du résultat			- 807 907	- 103 919	1 823 607	- 911 769			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						524 888			524 888
Distribution dividende			- 588 592						- 588 592
Autre variation									-
Capitaux propres 31/12/2008	4 288 170	686 107	1 736 688	286 199	11 751	524 888	83 941	- 325 337	2 920 298

Le poste « prime d'émission » a été ponctionné à hauteur de 1 396 498.56 euros afin d'apurer la totalité du poste « report à nouveau » et de pouvoir distribuer des dividendes.

En effet, la société VISIODENT SA a procédé à la distribution de dividendes pour un montant de 588 592 euros représentant un dividende par action de 0.14 €. Il est rappelé que les dividendes portant sur les actions propres, soit 11 751.74 € ont été comptabilisés en report à nouveau.

Evolution du portefeuille d'actions propres

	Nombre	Valeur
Au 1^{er} janvier 2008	17 794	60 245
Achat	66 147	265 092
Vente	-	-
Solde au 31/12/2008	83 941	325 337

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2007, la société a procédé sur la période au rachat de 66 147 actions propres pour un montant de 265 092 euros. Au 31 décembre 2008, la société VISIODENT SA détient au total 83 941 actions d'une valeur de 325 337 euros.

Le cours de l'action au 31 décembre 2008 étant de 1.78 euros, la valeur boursière du portefeuille d'actions propres est de 149 414.98 euros.

Note 11 – Intérêts minoritaires

	31/12/2007	31/12/2008
Réserves minoritaires	218 424	155 666
Ajustement Réserves Groupe / Minoritaires		-16
Dividendes versés aux minoritaires	-49 000	
Résultat minoritaire	-13 758	-9 366
TOTAL	155 666	146 284

Note 12 - Provisions

Nature des provisions	31/12/2007	Dotations	Reprises		31/12/2008
			Reprises utilisées	Reprises non utilisées	
Provision pour impôts	0				-
Provisions pour litiges	57 269		26 426		30 843
Indemnités départ retraite	154 005	68 460			222 465
Total	211 273	68 460	26 426	-	253 307

Provision pour engagement de retraite :

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 1998,

Au 31 décembre 2008, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour l'ensemble du Groupe VISIODENT à 222 465 €uros.

Note 13 - Emprunts et dettes financières à long terme

Les emprunts et dettes financières à long terme s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt bancaire	136 919	359 271		496 190
Emprunt OSEO	60 000	410 000		470 000
Total emprunts et dettes financières	196 919	769 271		966 190

Les emprunts ont été souscrits par VISIODENT SA. Les taux appliqués sont des taux fixes et taux variables, le Groupe se trouve par conséquent exposé à la fluctuation des taux.

Rapport financier

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt bancaire est un taux fixe annuel de 4.80 %. Le capital emprunté était de 700 K€ Le montant remboursé durant l'exercice s'élève à 131 K€

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt OSEO est un taux variable correspond à l'EURIBOR 3 MOIS majoré de 1.6% par an. De plus, OSEO perçoit une rémunération trimestrielle égale à 0.0394 % du quart du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Cet emprunt pourra être converti en prêt à taux fixe sur demande l'emprunteur. Le taux fixe retenu lors de la conversion sera égal au CNO TEC 5 majoré 1.8 %. Le CNO TEC 5 est le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance constante exactement égale à 5 ans. Ce taux est publié par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le financement obtenu durant l'exercice est de 200 K€ Le montant remboursé s'élève à 30 K€

Les emprunts du groupe décrit ci-dessus ne sont soumis à aucun risque de liquidités et le Groupe respecte ses obligations.

Note 14 – Autres dettes et passifs courants

Les autres dettes et passifs courants sont ventilés comme suit :

	31/12/2007	31/12/2008
Clients créditeurs	18 892	8 993
Clients - Avoirs à établir	91 535	40 109
Dividende à verser		
Autres créditeurs	2 980	72 661
Contrats de maintenance	1 131 735	1 228 989
TOTAL	1 245 143	1 350 752

Les ventes de maintenance représentent des contrats s'étalant sur 12 mois. La partie facturée d'avance correspond à la durée restant à courir sur l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance ont été déterminés comme par le passé à partir d'un prix de revient standard.

Note 15 – Information relatives aux rémunérations des dirigeants :

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du groupe VISIODENT.

La rémunération des principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

	31/12/2007	31/12/2008
Rémunérations totales	319 800	458 331
Avantages à court terme		
Avantages postérieurs à l'emploi		100 000
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paievements en actions ou assimilés		
TOTAL	319 800	558 331

Les passifs figurant au bilan au titre de rémunérations (et/ou autres avantages) des dirigeants s'élèvent à 52 171 euros.

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 16 – Chiffre d'affaires par nature :

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

en K€	31/12/2007	31/12/2008
Ventes de produits	4 824	4 753
Ventes de services	4 037	4 485
TOTAL	8 861	9 238

Note 17 – Achats consommés

Ce poste s'analyse comme suit :

en K€	31/12/2007	31/12/2008
Loyers	192	222
Assurances	64	67
Honoraires	282	333
Services extérieurs	1 407	1 171
Divers	255	270
TOTAL	2 200	2 063

Note 18 – Dotation aux amortissements et provisions

en K€	31/12/2007	31/12/2008
Dotation aux amortissements	230	516
Dotation aux amort. Immobilisations incorp	135	440
Dotation aux amort. Immobilisations corp.	95	76
Dotation aux provisions	68	72
Provision pour indemnités de départ à la retraite	17	68
Provision pour dépréciation actifs circulants	23	3
Provision pour risques et charges	28	
TOTAL	297	588

Note 19 – Résultat financier

en K€	31/12/2007	31/12/2008
Frais financiers sur les emprunts bancaires et concours CT	-42	-74
Produits financiers	25	29
Écarts de conversion	-15	-14
TOTAL	-32	-60

Note 20 – Impôts sur les sociétés

Charge d'impôt sur les bénéfices :

Au 31 décembre 2008, la preuve d'impôt s'établit comme suit :

	CONSOLIDE 31/12/08
Impôt sur les bénéfices théorique	-250 357
Retraitements fiscaux	61 819
Total charge d'impôt	-188 538

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique :

	CONSOLIDE 31/12/08
Résultat net	513 246
Impôt exigible	188 538
Impôt différé	0
Total charge d'impôt comptabilisée	188 538
Résultat consolidé avant impôt	701 784
Taux	-35,67%
Impôt théorique	-250 357
Différences	
Déficits antérieurs imputables	1 191
Amortissements excédentaires	0
TVTS	-350
Amendes et pénalités	-1 154
Autres réintégrations permanentes	-3 697
Dividendes régime mère-fille	0
Reprise provisions pour dépréciation	0
Autre variation	0
Subvention : CIR	61 706
Autres déductions permanentes	4 123
Différences permanentes	61 819
Charge d'impôt réelle	-188 538

Note 21 – Résultat par action :

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre d'actions en circulation déduction faite du nombre d'actions auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre d'actions en circulation, le nombre potentiel d'action à créer dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs.

31/12/2008

Résultat Net (part du groupe)	471 363
Nombre d'actions composant le capital social	4 288 170
Nombre d'actions autodétenues	- 83 941
Nombre d'actions en circulation	4 204 229
Résultat par action en €	0,1121
Résultat par action dilué en €	0,1121

D - AUTRES INFORMATIONS**Note 22 - Engagements hors bilan**

Néant

Note 23 - Charges de personnel et effectif du groupe à la clôture

L'effectif employé au 31 décembre 2008 était de 59 personnes.

Détail des charges	Effectif	Charges
Italie	-	-
Espagne	17	774 243
France	42	3 094 264
TOTAL	59	3 868 507

Note 24 – Information relative au Droit Individuel de Formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

A la clôture de l'exercice 2008, 4200 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Le Groupe VISIODENT ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables

Note 25 – Information sectorielles

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

en K€	31/12/2007	31/12/2008
Chiffre d'affaires France	5 790	5 447
Chiffre d'affaires Export	3 071	3 791
TOTAL	8 861	9 238

La ventilation des immobilisations nettes par zone géographique se présente comme suit :

en K€	France		International	
	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	1 269	1 607	5	110
Immobilisations corporelles	171	140	34	28
Immobilisations financières	99	92	9	53
Total	1 539	1 839	48	191

3 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

3.1 responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Michel OHNONA
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

Monsieur Jacques SEBAG
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

3.2 attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA
Président directeur général

Jacques SEBAG
Directeur général délégué

4 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

I. SOCIETE MERE

1. MARCHE DES AFFAIRES

1.1 Situation de la société

La société a connu un premier semestre 2008 excellent qui a vu une forte augmentation de chiffre d'affaires dû au lancement de la gamme de radiologie RSVHD et à l'essor du CA export .

Malgré un deuxième semestre moins bon la situation de la société est restée bonne sur l'ensemble de l'année grâce à la bonne tenue des contrats de maintenance et des contrats visiologic qui se développent bien.

1.2 Progrès réalisés

De nombreux progrès ont été réalisés sur l'exercice 2008 dans la gestion des contrats de maintenance et Visiologic ; en outre la société a mis en place un service de sites internet pour les chirurgiens dentistes à destination de leurs clients.

La gamme RSVHD s'est mise en place et se stabilise en gagnant en robustesse.

1.3 Difficultés rencontrées

Les difficultés résident principalement dans le contexte économique général qui a provoqué une baisse des commandes à l'export dues à la chute de certaines monnaies en Asie ou en Europe de l'Est.

L'activité en France a tout de même bien résisté à la crise ; les difficultés ont surtout été constatées au 2^{ème} semestre et ont été suivies de mesures d'économie.

2. RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2008 ressort à 7.566.908 €uros contre 7.367.826 € en 2007, soit une progression de 2,70 %.

Sur l'ensemble de l'exercice les charges d'exploitation ont augmenté de 7,64 %, passant de 7.020.807 €uros en 2007 à 7.557.195 €uros pour l'exercice 2008.

Il en ressort un résultat d'exploitation positif de 636.187 €uros en 2008 contre 967.152 €uros sur l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 581.772 €uros en 2008 contre 1.386.052 €uros en 2007.

Compte tenu d'une perte exceptionnelle de 19.391 €uros et d'un impôt de 3.419 €uros, le bénéfice de l'exercice ressort à 558.961,33 €uros contre 1.019.244 € au 31 décembre 2007.

La structure du chiffre d'affaires est ainsi constituée :

- **Vente de services :** **3.287.730 €**
 - dont progiciel Visiodent : 184.637 €
 - dont maintenance Visiodent : 3.053.931 €
 - dont service Visiodent et divers : 49.162 €
- **Vente de marchandises et de produits finis :** **4.279.178 €**
 - dont vente de matériel informatique : 10.315 €
 - dont vente de service d'imagerie : 4.268.863 €
- Vente de matériel d'imagerie à l'export : 2.039.418 €
- Vente de matériel de service à l'export : 76.392 €

La structure du chiffre d'affaires est désormais la suivante :

- 43,45.% pour les progiciels, services et maintenances (contre 48 39 % en 2007)
- 55.55 % pour les ventes d'imagerie (contre 50,37 %)
- 1.% pour le matériel informatique (contre 1,24% en 2007)

Le taux de marge brute est passé de 73,64 % en 2007 à 73,18 % en 2008. Cette bonne tenue des marges est due au renouvellement de gamme de la radiologie numérique permettant de conserver des marges grâce à l'innovation.

3. ACTIVITE DE VISIODENT EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT au COURS DE L'EXERCICE 2008

L'activité de la société en matière de recherche et développement a été soutenue en 2008 permettant de mettre au point un appareil de radiologie très innovant le RSVHD MEMORY Ce produit permet de finaliser la gamme de radiologie numérique intra-orale de la société Visiodent avec un appareil très original et unique.

La R et D logiciel a été également très fournie permettant de mettre au point la dernière version de SESAM VITALE pour MAC et PC. La société a en outre apporté des innovations majeures en matière de contrôle de son parc Client et des différentes licences grâce à un nouveau concentrateur en ligne.

Une autre innovation consiste en un outil de communication en temps réel avec tout le parc Clients Visiodent par internet Visio Info.

D'autre part Visiodent Imaging a connu de nombreux développements en particulier sur la norme médicale internationale DICOM

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT

Les emprunts et dettes financières ont augmenté sur l'exercice pour financer les dépenses de recherche pour la mise au point et le lancement du **RSV HD**. Ils représentent 1.216.190 € à la clôture de l'exercice 2008 contre 926 704 € à la clôture de l'exercice précédent. Ils se décomposent de la manière suivante :

Emprunt long terme (taux variable) : **966 190 €**

Emprunt **court** terme (taux variable) : **250 000 €** à la clôture de 2008.

L'endettement global augmente de 31 %, soit 289.486 € au cours de l'exercice 2008.

Ratios clés d'endettement : endettement sur capitaux propres, endettement sur chiffre d'affaires

- sur capitaux propres : **966 190 / 3.668.285 = 26,34 %**

- sur chiffre d'affaires : **966 190 / 7.566.908 = 12,77 %**

5. GESTION DES RISQUES

5.1 Risques clients

La société a une clientèle qui se répartit entre les chirurgiens-dentistes (ventes directes) et le réseau de distributeurs (ventes indirectes).

En direct, la société gère les contrats de maintenance des progiciels Visiodent .

Le réseau de distributeurs prend en charge les ventes de progiciels et les systèmes d'imagerie.

En tenant compte de ces paramètres, le chiffre d'affaires pour la France se répartit comme suit :

- **44 %** : ventes directes
- **56 %** : ventes indirectes (par distributeurs)
- Le paiement par les chirurgiens-dentistes se fait comptant. La société ne travaille qu'avec des distributeurs couverts par des assurances-crédit (SFAC), pour ceux qui ne sont pas couverts par ces assurances, le paiement se fait comptant.

Ainsi, le risque présenté par les clients de la société est quasiment inexistant.

5.2 Risques fournisseurs

Visiodent est son propre fournisseur en matière de progiciels (puisque élaborés en interne) ; le risque dans ce domaine n'existe pas.

Du fait de son nouveau statut de fabricant de radiologie numérique, la société fait appel à de nouveaux fournisseurs. Le risque, quant au système RSV est lié aux différents interlocuteurs qui interviennent dans la chaîne de fabrication.

Toutefois, les quantités stockées laissent une latitude d'approvisionnement de près de quatre mois.

Ce délai est suffisant, en cas de défaillance d'un des intervenants, pour permettre à la société de trouver de nouveaux interlocuteurs.

Nous avons deux fournisseurs pour les caméras intra orales et un fournisseur pour les panoramiques numériques.

Enfin, la société ne subit aucune dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs de matériel informatique puisqu'elle réalise ses achats dans un secteur extrêmement concurrentiel avec des fournitures à faible valeur ajoutée. Ils peuvent être remplacés sans difficulté.

Le délai moyen de règlement des fournisseurs varie entre 45 jours et **60** jours fin de mois.

5.3 Risques de marché

- Risques de taux

L'endettement long terme du Groupe est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois. Le Groupe Visiodent n'utilise aucun instrument pour se protéger contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'évolution d'un point de ce taux a un impact de l'ordre de moins de 5.000 Euros annuels sur les charges financières compte tenu de l'endettement long terme du Groupe à la clôture de l'exercice.

- Risques de change

L'essentiel des achats et des ventes s'effectuant en euros, le risque de change est quasi inexistant pour la société. Le taux du dollar est favorable pour nos achats à l'étranger. De plus pour tous nos achats en dollar, nous achetons nos devises à terme pour pouvoir fixer nos prix de vente de façon définitive.

5.4 Risques juridiques

La société a désormais une activité de fabrication en matière de radiologie et est exposée de ce fait aux risques juridiques inhérents à cette activité. L'assurance des risques les plus importants permet de limiter les effets en terme de coût éventuel.

Enfin, nos produits sont homologués et conformes à la législation en matière de santé publique et nos droits sont correctement protégés sur le marché mondial.

5.5 Risques pays

néant

6. **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les perspectives d'avenir restent bonnes malgré le ralentissement de l'économie mondiale, le groupe étant sur plusieurs marchés et en s'étant préparé en redimensionnant ses effectifs et ses frais généraux mais aussi en étant prêt au redémarrage par ses nombreuses innovations en matière de produits et de service.

La nouvelle activité de création de sites internet doit également apporter au groupe une nouvelle source de revenus récurrents.

7. **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2009**

Néant .

8. **CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

Conformément aux dispositions de *l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce*, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

a) Informations sociales :

L'effectif au 31 décembre 2008 est de **41** personnes.

Au cours de l'exercice nous avons procédé à **5 embauches** en CDI, **2** hot liners, **2** assistantes commerciales France et export, et **1 comptable**.

Il y a eu **2** licenciements pour faute. Ces licenciements concernent la hot line, l'assistance commerciale France.

Il y a eu **5** démissions, **1** hot liner, **2 analystes concepteur d'application**, **1 assistant commercial export**, **1 technicienne SAV**.

Il y a eu 1 embauche en CDD du 9 juillet 2008 au 31 janvier 2009 pour remplacement de l'assistante administrative en longue maladie.

Compte tenu de la loi sur les 35 heures, la durée du temps de travail a été aménagée depuis octobre 2001, puis réaménagée à la suite d'un avenant en 2006 de la façon suivante :

- Le personnel cadre et le personnel non cadre effectuent 37 heures par semaine et ont 12 jours de récupération sur l'année.

Nous avons toujours quelques cas d'absentéisme pour deux personnes en congés maladie depuis plus d'un an.

Egalité entre hommes et femmes : la société emploie **11** femmes pour **30** hommes. A poste équivalent et diplôme équivalent, les salaires sont identiques.

Emploi des handicapés : Néant

b) Informations environnementales :

L'activité de notre société étant essentiellement le développement et l'édition de progiciels ainsi que la fabrication de matériel non polluant, elle n'est pas sujette à des risques environnementaux.

Nos capteurs de radiologie numérique en remplaçant les films argentiques contribuent à la protection de l'environnement par la suppression des produits chimiques de développement.

En outre les patients reçoivent des doses de rayonnement amoindries grâce à la technologie numérique.

II - EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

1. ACTIVITE DU GROUPE

L'activité du groupe est essentiellement tirée par l'activité de la maison mère qui a favorisé la rentabilité du groupe. L'activité en Espagne a contribué aux résultats du groupe et permet de conserver une position stratégique dans ce pays d'Europe du Sud.

2. RESULTATS DU GROUPE

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008, comprenait la société VISIODENT et les sociétés, VISIODENT NEMOTEC (filiale espagnole), VISIODENT ITALIA (filiale italienne).

a) Comptes consolidés globaux

Le chiffre d'affaires consolidé ressort, au 31 décembre 2008 à 9.237.989 €uros, alors qu'il avait atteint 8.860.529 €uros au 31 décembre 2007.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 10.108.322 €uros contre 9.653.956 €uros en 2007.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9.344.632 €uros contre 8.808.780 €uros au 31 décembre 2007.

Ceci fait ressortir un bénéfice d'exploitation consolidé de 763.690 €uros en 2008 contre 845.176 €uros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2008, le résultat financier s'élève à -59.630 € contre une perte de 32.337 € à la clôture de l'exercice précédent.

A la même date, le résultat d'ensemble consolidé ressort à 515.522 €uros et le résultat net (part du groupe) s'élève à 524.888 €uros contre 911.769 € en 2007.

b) Chiffre d'Affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé pour les logiciels, services et maintenance ressort, au 31 décembre 2008, à 4.753 K€ contre 4.824 K€ en 2007.

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'imagerie et le matériel informatique ressort, au 31 décembre 2008, à 4.485 K€ contre 4.037 K€ en 2007.

c) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires

L'évolution des affaires a été relativement bonne compte tenu de l'environnement économique au deuxième semestre ; il appartient toutefois au Groupe de rester vigilant dans cet environnement dégradé par des mesures d'économie fortes .

Les développements qui ont été effectués sur cet exercice et les précédents sont un atout dans l'environnement concurrentiel exacerbé ; les outils informatiques restent indispensables à l'exercice de leur profession aux chirurgiens dentistes par la réglementation des Caisses et devraient pérenniser la partie récurrente des contrats de maintenance.

d) Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises est confronté

Les risques et incertitudes tiennent principalement aux risques des marchés qui, à l'estimation des dirigeants, sont relativement bas.

3. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- La radiologie dentaire intra orale :LE RSV HD (voir la recherche et développement de la maison mère)

.....

- Les progiciels :En plus de tous les développements de la maison mère Némotech la filiale espagnole a eu une activité important en matière de R et D notamment en matière de 3D où des logiciels liés aux scanners permettent de faire de la préfiguration implantaire.

.....

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT DU GROUPE

L'endettement du Groupe est composé exclusivement des emprunts souscrits au niveau de la société mère VISIODENT. Se reporter au paragraphe concernant la société mère.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPE

Les perspectives d'avenir du Groupe sont bonnes et sont surtout liées aux perspectives de la maison mère vues précédemment. Le Groupe ayant une activité principale de Software devrait bien résister à la crise mondiale.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SUR LE GROUPE SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2009

Néant.

III - ACTIVITE DES FILIALES - RESULTATS

1. VISIODENT NEMOTEC

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2008 s'est élevé à 1.750.091 €; au 31 décembre 2007 il atteignait 1.682.006€

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1.745.674 € pour l'exercice écoulé contre 1.718.037€ au 31 décembre 2007.

Il en ressort un résultat d'exploitation de 5.008 € contre une perte de 35.624 € en 2007.

Le résultat net s'élève à 3.608 € contre une perte de 23 466 € l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de cette filiale

Cette filiale qui a engagé d'importants travaux de R et D devrait sur le prochain exercice être plus rentable grâce à une rationalisation des dépenses.

2. VISIODENT ITALIA

Le chiffre d'affaires, sur cet exercice, ressort à 87.963 € contre 30.235 € en 2007.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 137.263 € contre 90.790 € en 2007.

Il en ressort une perte d'exploitation de 49.300 € contre un résultat d'exploitation positif de 338.014 € en 2007.

Les charges financières, correspondant essentiellement aux agios bancaires, s'élèvent à 130 € en 2008.

Le perte nette s'élève à 49.323 € contre 338.044 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Cette filiale dont les charges d'exploitation tiennent surtout à l'amortissement du fonds de commerce devrait bientôt arriver à l'équilibre.

5 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

1. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de *l'article L.233.13 du code de commerce*, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

- a) plus de 95 %, 90%, des 2/3, de la moitié, du tiers, des trois vingtièmes, du dixième et du vingtième du capital ou des droits de vote : Néant
- b) plus du quart du capital et des droits de vote :

FINANCIERE YORK

Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD

FINANCIERE LOUISASiège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17^{ème}

- c) plus du cinquième du capital ou des droits de vote: néant

2. opérations afférentes aux actions de la société

- a) Achat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale à caractère mixte du 19 juin 2007 a autorisé le conseil d'administration à acheter jusqu'à 10 % des actions de la société, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce aux fins :

- d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et mandataires sociaux dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- d'assurer l'animation du marché par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- de conserver en vue de remettre ultérieurement ses actions à titre de paiements ou d'échanges dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la société ;
- d'annuler les titres afin notamment d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action et/ou de neutraliser l'impact dilutif d'opération d'attribution gratuite d'actions.

L'assemblée générale a décidé que le prix minimum d'achat par action est de deux euros (2 €) et que le prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser sept euros et cinquante centimes (7,5 €), hors frais et que le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions ne pourra dépasser 3.212.377,50 euros.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, soit jusqu'au 18 décembre 2008.

En application des dispositions des articles 241-1 et 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le descriptif du programme de rachat par Visiodent de ses propres actions a été mis en ligne sur le site de la société VISIODENT et a été déposé auprès de l'AMF le 24 juillet 2007.

Les acquisitions et/ou les cessions d'actions Visiodent, intervenues dans le cadre du programme de rachat autorisé, ont été effectuées via le contrat conclu en juillet 2007 avec ODDO & CIE, prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Dans le cadre de ce contrat, il a été acquis au titre de l'exercice 2007, 15.854 Actions Visiodent en août 2007 pour un montant de 53.252,61 € au cours moyen de 3,36 € et 1.940 actions Visiodent en septembre 2007 pour un montant de 6.992,11 € au cours moyen de 3,60 €

Dans le cadre du même contrat, il a été acquis 18.014 actions pour un montant de 67.380,76 € sur février 2008, 42.024 actions pour un montant de 171.863,16 € en mars 2008 au cours moyen de 4,09 € et 6.109 actions pour un montant de 25.848,33 € en avril 2008 au cours moyen de 4,23 €

Au 31 décembre 2008, la quote-part d'actions Visiodent détenue par Visiodent était de 83.941 actions, représentant 1,95 % du capital. La valeur de ces actions au cours de bourse du 31 décembre 2008, soit 1,78 €, s'élevait à 149.414,98 €

Le montant des frais de négociation s'est élevé à 2.650,89 €uros ttc.

Par décision de l'assemblée générale à caractère mixte du 26 juin 2008, l'autorisation au conseil a été renouvelée. A ce jour, cette autorisation n'a pas été utilisée.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 17 avril 2009, a annulé les 83.941 actions acquises dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 19 juin 2007, puis du 26 juin 2008. Le capital est ainsi ramené à 672.676,64 €. La différence entre le prix de rachat des actions annulées (325.750,48 €) et leur valeur nominale (13.430,56 €), sera imputée sur la prime d'émission.

Après cette décision, il n'existe à ce jour, aucune action auto-détenue.

b) Opérations sur titres des dirigeants et des personnes qui lui sont liées

Conformément à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons qu'au titre de l'année civile 2008, les dirigeants de la société, les membres du conseil d'administration ont réalisé les opérations suivantes :

- M. Meyer OHNONA

- Nombre d'actions achetées : néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : 1465 actions le 28 août 2008
- Cours moyen : 3,8056

- M. Jacques SEBAG

- Nombre d'actions achetées : néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : Néant
- Cours moyen : --

- Mme Sylvie SEBAG

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : Néant
- Cours moyen : --

- Mme Christiane OHNONA

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : Néant
- Cours moyen : --

3. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique

1 – franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant, immédiatement ou à terme, une fraction égale à 2,5 % du capital et / ou des droits de vote aux Assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, doit informer la société du nombre total de titres qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les Actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus chaque fois que la fraction du capital social et / ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées du droit de vote si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble ou séparément 5 % au moins du capital et / ou des droits de vote de la société, dans les conditions du Code de commerce.

2 – droit de vote

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées Générales d'Actionnaires. Chaque action donne droit, dans l'actif social, dans le boni de liquidation et dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.

Un droit de vote double est attribué, dans les conditions légales, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même Actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'un droit de vote double peuvent renoncer définitivement en tout ou partie, ou en vue de la prochaine assemblée générale, à leur droit de vote double, par une notification par courrier recommandé avec accusé de réception à la société, parvenue quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, la durée de détention des actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, se calcule à compter de l'inscription des nouvelles actions attribuées.

En cas de transfert d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de ces actions par ces derniers se calcule à compter du jour où elles sont entrées dans le patrimoine de celui qui les leur a transférées.

En cas de transfert de l'usufruit d'actions ayant un droit de vote double, le nu-propiétaire et l'usufruitier bénéficient chacun du droit de vote double dans les Assemblées auxquelles ils sont appelés à participer et ce, aussi longtemps que le nu-propiétaire ne change pas.

Toutefois, en cas de transfert de la nue-propiété ou de la nue-propiété et de l'usufruit d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de leurs droits par le nu-propiétaire et par l'usufruitier se calcule à compter du jour où ces droits sont entrés dans le patrimoine de celui qui a transféré la nue-propiété et / ou l'usufruit.

L'absorption de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Dans le cas où un Actionnaire détenant tant des actions à droit de vote double que des actions n'en bénéficiant pas, transfère des actions, il est réputé avoir transféré en premier des actions dépourvues du droit de vote double.

Ainsi, à titre d'exemple, un Actionnaire détenant 100 actions à droit de vote double et 50 actions à droit de vote simple qui cède 50 actions, vote à la plus prochaine Assemblée Générale avec 100 actions à droit de vote double.

3 – participation indirecte : néant à la connaissance de la société.

4 – titre comportant des droits de contrôle spéciaux : néant

5 – pacte d’actionnaires : néant

6 – règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d’administration ainsi qu’à la modification des statuts : les statuts reprennent purement et simplement les dispositions légales et il n’existe pas de règlement intérieur.

7 – les accords conclus par la société qui peuvent prendre fin en cas de changement de contrôle de la société : pas de divulgation pour l’intérêt de la société.

4. évolution du cours de bourse

L’évolution du cours de bourse de l’action de notre société au cours de l’année 2008 a été la suivante :

2008	Cours le plus haut En €	Cours le plus bas En €	Transactions En titres en K
Janvier	4.29	3.14	156
Février	4.15	3.30	100
Mars	4.00	3.90	141
Avril	4.05	3.76	211
Mai	4.00	3.91	73
Juin	4.01	3.56	88
Juillet	3.75	3.03	70
Août	4.00	3.40	67
Septembre	3.68	3.01	75
Octobre	3.32	2.51	70
Novembre	2.89	1.61	135
Décembre	1.90	1.66	63
<i>Source : Euronext – code Euronext : FR0000065765</i>			

Le cours de l’action VISIODENT au 31 décembre 2008 (dernier jour) est de 1.78 €

5. conseil d’administration et commissaires aux comptes

a) Les membres du conseil d’administrations sont :

- Monsieur Meyer OHNONA : Président directeur général et administrateur
- 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}
- Monsieur Jacques SEBAG : Directeur général délégué et administrateur
- 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Christiane OHNONA : administrateur
- 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}

- Madame Annie SEBAG : administrateur
- 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Sarah PEYRELEVADE :
- 11, rue Jules Valles - Paris/11^{ème}
- Madame Aurélie PITTON :
- 36, rue de Courcelles – Paris/8^{ème}

Le mandat de ces administrateurs vient à expiration avec la prochaine assemblée générale.

b) Les commissaires aux comptes sont :

Titulaires

- Monsieur Henry MORYOUSSEF
54 bis, rue Cardinet
75017 – PARIS
Son mandat vient à expiration avec la prochaine assemblée générale
- AUDIT DE FRANCE - SODIP
12, cours Louis Lumière
94306 – VINCENNES
représentée par Monsieur Gérard PRIGENT
Son mandat viendra à expiration avec l’approbation des comptes au 31 décembre 2010.

Suppléants

- La Société Audit Conseil et Management « ACM »
Siège social : 20 avenue Franklin Roosevelt – PARIS / 8^{ème}
Représentée par Monsieur Gérard CATTAN
Son mandat vient à expiration avec la prochaine assemblée générale
- Monsieur Jean-Philippe HOREN
129, rue de l’Abbé Groult, Paris/15^{ème}
Son mandat viendra à expiration avec l’approbation des comptes au 31 décembre 2010.

**6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

A. SUR LES COMPTES SOCIAUX

AUDIT DE FRANCE –SODIP
12 Cours Louis Lumière
94306 VINCENNES

HENRY MORYOUSSEF
54 bis rue Cardinet
75017 PARIS

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

30 bis rue du Bailly
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS
R.C.S. : BOBIGNY 327 500 849

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

VISIODENT

RAPPORT

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société **VISIODENT**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations

significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note (a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ✓ La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- ✓ La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de leur prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Vincennes et Paris, le 23 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT DE FRANCE – SODIP
représentée par :
Gérard PRIGENT
Mandataire social - Chargé de mandat

Henry MORYOUSSEF

AUDIT DE FRANCE-SODIP
12 cours Louis Lumiere
94306 VINCENNES

Henry MORYOUSSEF
54 Bis Rue Cardinet
75017 PARIS

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

30 bis rue du Bailly
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS
R.C.S. BOBIGNY 327 500 849

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

-Le contrôle des comptes consolidés de la société VISIODENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-La justification de nos appréciations ;

-La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la partie A.3 « Méthodes comptables et de consolidation » et dans la note 2 « Ecart d'acquisition – Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

A Vincennes et Paris, le 23 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT DE FRANCE – SODIP

représentée par :

Gérard PRIGENT

Mandataire social - Chargé de mandat

Henry MORYOUSSEF

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2008

Au titre de l'exercice 2008, la société VISIODENT a versé :

AUDIT	Audit de France –SODIP Montant HT	Henry MORYOUSSEF Montant HT
- Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	22.500 €	22.500 €
- Missions accessoires	0	0
AUTRES PRESTATIONS		
- Juridique, fiscal et social	0	0
- Autres	0	0
TOTAL	22.500 €	22.500 €

8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE

Ce document d'information annuel est établi conformément aux dispositions de l'article L.451-1-1 du Code Monétaire et financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et relatif aux informations publiées ou rendues publiques par la société au cours des douze derniers mois en France.

Les informations, les communiqués et documents publiés sur le site de VISIODENT sont accessibles à l'adresse Internet suivante : www.visiodent.com, rubrique « profil société – informations financières ».

La diffusion de l'information réglementée est assurée par un diffuseur professionnel (HUGIN'), inscrit sur la liste publiée par l'AMF.

Les déclarations des opérations sur titres sont publiées sur le site de la société et sur celui de l'AMF accessibles à l'adresse Internet suivante : www.amf-France.org.

Les informations publiées sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) sont accessibles à l'adresse Internet suivante : <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Les avis publiés dans les journaux d'annonces légales peuvent être obtenus auprès de la société.

Les actes et documents déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bobigny peuvent être obtenus ou consultés auprès de cet organisme par le biais de son site Internet : <http://www.infogreffe.fr/>

DATE DE PUBLICATION	DOCUMENT	SUPPORT
INFORMATIONS LEGALES REGLEMENTEES		
1 ^{er} avril 2008	Déclaration des transactions sur actions propres	Site Visiodent - AMF
16 Avril 2008	Déclaration des droits de vote au 31 mars 2008	Site Visiodent - AMF
23 avril 2008	Publication des comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2007 et proposition d'affectation du résultat	BALO n°49
23 Avril 2008	Mise à disposition Rapport Financier 2007 contenant les honoraires des commissaires aux comptes et le document d'information annuelle	Site Visiodent - AMF
30 avril 2008	Publication du chiffre d'affaires comparé du 1 ^{er} trimestre 2008	BALO n°52
30 avril 2008	Chiffre d'affaires consolidé 1 ^{er} Trimestre 2008	Site Visiodent - AMF
14 mai 2008	Avis de réunion	BALO n° 59
15 mai 2008	Avis de convocation assemblée générale mixte	Site Visiodent - AMF
15 mai 2008	Déclaration des droits de vote au 30 avril 2008	Site Visiodent - AMF
16 Mai 2008	Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et contrôle interne et mise à disposition	Site Visiodent - AMF
16 Mai 2008	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président et mise à disposition	Site Visiodent -AMF
27 mai 2008	Publication droit de vote	Le Quotidien Juridique
9 juin 2008	Convocation à l'assemblée générale dans journal d'annonces légales	Le quotidien juridique
10 Juin 2008	Déclaration des droits de vote au 31 mai 2008	Site Visiodent-AMF
4 juillet 2008	Dépôt des comptes sociaux et consolidés au greffe	tribunal de commerce de Bobigny
8 Juillet 2008	Déclaration des droits de vote au 30 juin 2008	Site Visiodent -AMF
9 juillet 2008	Publication des droits de vote lors de l'AGM	Le quotidien juridique
21 juillet 2008	Descriptif du programme de Rachat soumis à l'assemblée générale	Site Visiodent- AMF
21 juillet 2008	Publication rapport des commissaires aux comptes sur les comptes au 31 décembre 2007	BALO n° 88
1 ^{er} août 2008	Déclaration des droits de vote au 31 juillet 2008	Site Visiodent-AMF
4 août 2008	Publication du chiffre d'affaires comparé du 2 ^{ème} trimestre 2008	BALO n° 94
2 septembre 2008	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2008	Site Visiodent -AMF
3 septembre 2008	Déclaration des droits de vote au 31 août 2008	Site Visiodent -AMF
3 Octobre 2008	Déclaration des droits de vote au 30 septembre 2008	Site Visiodent - AMF
14 novembre 2008	Information financière trimestrielle au 30/09/08	Site Visiodent-AMF
10 Décembre 2008	Déclaration des droits de vote au 30 novembre 2008	Site Visiodent -AMF
12 Janvier 2009	Déclaration des droits de vote au 31 décembre 2008	Site Visiodent -AMF
23 Février 2009	Chiffre d'affaires 2008	Site Visiodent- AMF
3 mars 2009	Déclaration des droits de vote au 28 février 2009	Site Visiodent -AMF
COMMUNIQUES- DIFFUSION		
01/04 /08	Le réseau de distribution se renforce au Moyen-Orient	Site Boursorama
15/04/08	Fort développement sur le marché pacifique...	Euronext-Boursorama-Visiodent

Rapport financier

16/04/08	Nouveau partenariat Italie	Euronext-Boursorama-Visiident
23/04/08	Exercice 2007 résultats en progression 8.3%	Euronext- Boursorama
23/04/08	Rapport Financier Annuel 2007	Euronext- Boursorama
30/04/08	CA consolidé 1 ^{er} Trimestre 08	Euronext- Boursorama
14/05/08	Avis de convocation assemblée générale mixte	Le figaro- Boursorama - Euronext
15/05/08	Obtention d'un nouvel agrément sésame Vitale	Euronext-Boursorama-Visiident
16/05/08	Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et contrôle interne	Euronext- Boursorama
16/05/08	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	Euronext- Boursorama
19/06/08	Visiident qualifié OSEO par les Fonds FCP	Euronext-Boursorama-Visiident
20/06/08	Obtention KFDA coréen	Euronext- Boursorama-Visiident
9/09/08	Forte Croissance de CA et de la rentabilité au 1 ^{er} semestre 08	Euronext- Boursorama-Visiident
02/09/08	Mise à disposition du Rapport Financier semestriel 2008	Euronext- Boursorama
24/09/2008	Signature d'un contrat suède et Norvège	Euronext- Boursorama-Visiident
14 /11/ 2008	Information financière trimestrielle au 30/09/08	Euronext-Boursorama-
25 /02/ 2009	Chiffre D'affaires 2008	Euronext -Boursorama
<i>DECLARATIONS DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS</i>		
9 octobre 2008	Communiqué	AMF
9 octobre 2008	communiqué	AMF